

<b>Procès verbal de l'assemblée constitutive</b>	<b>Nouvelle Association de la Blécherette</b>
Date : 2 décembre 2016	Lieu : centre de quartier des Bossons-Plaines du Loup
Présences	Liste des présences en annexe
<b>Présentation de l'association, des buts, de statuts, de la mission, des organes et des membres</b>	<p><b>Charles</b> adresse une chaleureuse bienvenue à l'assemblée. Il explique que le travail en vue de créer la nouvelle association. Il définit ensuite ce qui rassemble le comité provisoire en énonçant les buts de l'association qui sont de <b>défendre les intérêts des habitants et le vivre ensemble dans le quartier</b>. Il rappelle que selon la convention passée avec la ville, l'animation socioculturelle travail selon 4 axes : <b>intégration, solidarité, citoyenneté, culture</b>. Enfin, les buts de l'association étant de vivre et agir ensemble, il invite l'assemblée à adhérer à la démarche.</p> <p><b>Hélène</b> enchaine en annonçant l'ordre du jour qui sera de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>Présenter la mission et les statuts de l'association.</b></li> <li>-<b>Elire les membres du comité ainsi que les vérificateurs des comptes.</b></li> </ul> <p>Elle parle ensuite de l'animation et expose les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>La programmation pour l'année à venir.</b></li> <li>-<b>L'importance pour les animateurs d'être lié au milieu associatif.</b></li> <li>-<b>La promotion de la participation et de l'émancipation.</b></li> <li>-<b>Que l'animateur favorise des possibles par le biais d'associations, de coopération.</b></li> </ul> <p><b>Mr Antonio Rosato</b> prend la parole en saluant l'assemblée et en expliquant qu'il habite le quartier depuis 1972. Il précise ensuite que l'association des bossons a existé durant 15 à 18 ans puis a été dissoute. Il évoque ensuite le changement de nom qui sera : <b>l'Association du Quartier de la Blécherette</b> afin d'englober l'ensemble du quartier. L'association veut se mobiliser pour le quartier, il espère pour le mois de mars une assemblée générale avec une ouverture à de nouveaux membres.</p> <p><b>Hélène</b> demande à 2 personnes de compter le nombre de voix pour les votations et à une personne pour prendre des notes. Daniel et Julien se proposent.</p> <p><b>Agnieska</b> présente les statuts, la mission et les organes de l'association. Elle explique que cela semble facile, mais a pris du temps car il faut se rencontrer et apprendre à travailler ensemble.</p> <p><b>Mission</b> : l'association représente les intérêts et besoins des habitants. Elle se donne pour tâche de renforcer les liens, d'amener les gens au centre de quartier et de favoriser les échanges de compétences et le travail intergénérationnel. Une référence aux liens entre les gens dans le passé est faite avec la volonté de recréer une ambiance de quartier conviviale.</p> <p><b>De quelle manière</b>: en étant à l'écoute des habitants, en organisant des activités autour des compétences de chacun, en</p>

	<p>collaborant avec l'équipe d'animation. Agnieszka précise que le comité ne fera pas ce travail seul, mais que l'idée est de faire les choses ensembles.</p> <p><b>Les organes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une assemblée générale 1 fois par année</li> <li>-Le comité applique les décisions de l'assemblée</li> <li>-Il représente l'association à l'extérieur, coordonne, recherche des sponsors et gère la communication pour amener les gens au Centre de quartier.</li> </ul> <p><b>Différents rôles sont répartis au sein du comité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Président</li> <li>-Vice président</li> <li>-Secrétaire</li> </ul> <p><b>L'organe de contrôle des comptes est différencié du comité</b></p> <p><b>Les membres :</b> deux types de membres de l'association sont proposés : Individuel ou collectif (les personnes qui vivent ensemble dans l'appartement représentent un membre). Chaque membre de l'association a une voix lors de l'assemblée générale.</p> <p><b>Comment être membre :</b> en payant une cotisation et en apportant un soutien émotionnel et pratique lors de manifestations. Agnieszka précise que ces éléments justifient l'existence de l'association.</p>
<p><b>Intervention du public et modification des statuts</b></p>	<p><b>Hélène</b> donne la parole au public qui peut proposer des modifications ou des remarques.</p> <p><b>1) Art 9</b> <b><u>Proposition de modifications :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-enlever « coopter les nouveaux membres ».</li> <li>-Les demandes d'admission sont adressées au comité qui statue en vertu de l'art 25 et en informe l'assemblée générale.</li> </ul> <p><b>26 oui-2 non :</b> la proposition est acceptée</p> <p><b>2) Art 12 :</b> <b><u>Proposition de modifications :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Enlever et à « l'organe de contrôle des comptes »</li> </ul> <p><b>16 oui 0 contre :</b> la proposition est acceptée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Remplacer le mot projet par celui d'objet.</li> </ul> <p><b>La proposition est acceptée à l'unanimité</b></p> <p><b>3) Art 23 :</b> <b><u>Proposition de modifications :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Supprimer l'ensemble de l'article.</li> </ul> <p><b>La proposition est acceptée à l'unanimité</b></p> <p><b>20h32 : Les statuts sont validés</b></p>

<p><b>Présentation du comité provisoire et motivations</b></p>	<p><b>Charles</b> : je suis impliqué dans plusieurs associations et c'est un plaisir pour moi d'apporter ma collaboration à cette nouvelle association. J'Habite à la maison du gendarme.</p> <p><b>Rosa</b> : j'habite ici depuis 17 ans, c'est un quartier qui meure à petit feu. Avec la création de l'association, j'aimerais faire revivre le quartier comme avant.</p> <p><b>Alcina</b> : j'habite ici depuis 20 ans et j'aimerais faire vivre le quartier.</p> <p><b>Sebble</b> : j'habite ici depuis 5 ans et ma motivation est d'améliorer le vivre ensemble.</p> <p><b>Marie Louise</b> : j'habite ici depuis avril. Ma motivation est de rencontrer des gens et de contribuer au bien vivre dans le quartier.</p> <p><b>Persillia</b> : j'habite ici depuis 9ans et j'ai remarqué que beaucoup de gens sont isolés. Ma motivation est de faire vivre le quartier et de créer la rencontre entre les gens.</p> <p>Antonio : j'habite ici depuis 17 ans ma motivation est de créer une association pour avoir beaucoup de membres qui s'investissent (tournoi de pétanque...)</p> <p><b>Agnieska</b> : j'habite ici depuis 11 ans et suis très contente de découvrir le Centre de quartier. Je voudrais que plusieurs personnes découvrent le centre de quartier et contribuent à l'amélioration de « vivre ensemble ».</p> <p><b>Hélène</b> : merci d'être là cela nous touche beaucoup, c'est la base de l'animation. On a hâte de collaborer ensemble.</p> <p>Le comité n'est pas fermé et vous avez la possibilité de vous engager ? Il y a quelqu'un ?</p>
<p><b>Election du comité et des vérificateurs des comptes.</b></p>	<p><b>Les personnes présentes sont élues à l'unanimité</b> Paulette et Jean-Daniel : il n'y a pas besoin de s'élire le président aujourd'hui</p> <p><b>Le comité prend 5 minutes pour discuter.</b> Jean-Daniel est parti ainsi que Paulette. Le mari de Marie-Louise est arrivé.</p> <p>Antonio Rosato : <b>l'ensemble du comité propose Agnieska comme présidente jusqu'au mois de mars.</b></p> <p><b>La proposition est approuvée à l'unanimité</b> <b>La cotisation est fixée à 30.-Sfr et acceptée à l'unanimité</b></p> <p>Les vérificateurs des comptes seront Andréa et Sandra, <b>proposition acceptée à l'unanimité.</b></p> <p>Mr Verheyen explique que la gestion de la comptabilité est assurée par la secrétaire, mais qu'en tout temps le comité peut demander la vérification.</p>

<p><b>Présentation du programme d'animation par l'équipe</b></p>	<p>L'équipe d'animation présente les activités actuelles. Elle évoque le projet participatif en 2016 et comment l'association va pouvoir s'impliquer par rapport à la future maison de quartier. Elle précise qu'elle travaille beaucoup sur l'extérieur et annonce la naissance d'un ciné club avec un premier accueil au mois de janvier et le Festival du film vert au mois de mars.</p>
<p><b>Budget de fonctionnement et prochaines étapes</b></p>	<p>Budget : subvention 25000 Frs répartie plus les cotisations.  <b>L'association a décidé de signer la convention avec la FASL</b>  Prochaine étape : répartition des tâches et rôles  Bénéfice pour les membres ?  <b>Prochaine assemblée générale vendredi 31 mars 19h</b></p>
<p><b>Remerciement et clôture</b></p>	<p><b>Charles</b> : remercie chaleureusement le public  <b>Mr Verheyen</b> félicite le comité exécutif et explique que les associations conventionnées à la FASL constituent le socle de l'animation et permet l'adaptation aux changements des quartiers. Il rappelle que la FASL est née de la volonté du législateur de réorganiser l'animation en créant en 1995 une Fondation de droit privé, dotée de 9 millions par année dont 80% sont dédiés aux salaires. La FASL gère 16 lieux d'animations. Le conseil de fondation est composé de 11 membres dont 4 issus du milieu associatif. Le conseil de fondation adopte le budget, élit le président et le vice président et un comité exécutif de 5 membres qui assiste la direction. Sa mission est de promouvoir l'animation grâce à des ressources financières, des lieux et des ressources humaines sur le principe de la libre adhésion afin de favoriser l'activité créatrice et la cohésion sociale. Il clôture en rappelant les axes de travail (intégration, solidarité, citoyenneté, culture), les valeurs humanistes et l'encouragement à la participation active citoyenne. <b>Fin : 21h40</b></p>